



CÔTES DE BORDEAUX  
Côtes & Cœur

# Communiqué de presse

Bordeaux, le 28 janvier 2016



## « CÔTES DE BORDEAUX » : À VOS MARQUES !

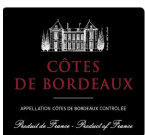
**Projet emblématique** de l'Union des Côtes de Bordeaux depuis le lancement de la nouvelle AOC en 2009, **le développement de vins de marques en Côtes de Bordeaux** à l'international, connaît **un nouvel intérêt** auprès des négociants. **Positionnement idéal de l'offre, savoir-faire, ...** les atouts de l'appellation attirent de plus en plus de professionnels prêts à tenter et à proposer une nouvelle expérience parmi les vins de Bordeaux.

### « Côtes de Bordeaux », une marque qui séduit

Annoncé lors la création de l'Union des Côtes de Bordeaux, **le développement de marques commerciales** en appellation transversale Côtes de Bordeaux **pour accroître la part de marché des vins à l'export** prend de l'ampleur. Volontarisme et dynamisme sur le plan international, définition du positionnement « le Bordeaux Côtes & Cœur », création d'une nouvelle identité visuelle, ... les initiatives ont en effet été multipliées en 2015 pour rappeler aux professionnels **l'intérêt de proposer un vin de Côtes**. Un message qui n'est **pas passé inaperçu**, notamment auprès des négociants. « *C'était l'objectif de notre soirée événementielle en avril dernier : rappeler que nous avons une stratégie claire en la matière, à savoir que l'appellation Côtes de Bordeaux transversale existe pour que le négoce puisse créer des vins de marques tandis que les appellations communales sont privilégiées pour les vins de châteaux* » déclare Stéphane Héraud, président de l'Union des Côtes de Bordeaux. « *Depuis, nous mettons en place des rencontres avec les maisons de négoce pour échanger avec eux sur le potentiel qu'offre une marque en Côtes de Bordeaux. De nouveaux projets devraient voir le jour.* » Une dynamique retrouvée avec le négoce que l'Union des Côtes de Bordeaux compte consolider pour atteindre à terme son objectif ambitieux de 40 % des volumes commercialisés à l'export (21% à date). « *Nous sommes prêts à étudier tout partenariat pour développer la visibilité des Côtes* ».

### Créateurs de marques en Côtes de Bordeaux, ils témoignent

Stéphane Quien, Didier Grandeau ou encore Jan Thienpont, ces 3 négociants bordelais ont créé une marque en appellation transversale Côtes de Bordeaux pour répondre à la demande de différents marchés à l'export. Ils se confient sur cette expérience.



**Stéphane Quien, Wine & Spirits – « Be Bordô »** : « *Notre objectif est de rendre plus accessibles les vins de Bordeaux. Nous avons donc développé une nouvelle gamme en proposant des produits attractifs d'une façon moderne qui parle aux consommateurs d'aujourd'hui. Nous avons senti le potentiel qualitatif des Côtes de Bordeaux et avons relevé le défi en proposant un Be Bordô-Côtes de Bordeaux sur le marché canadien, à la SAQ. Un pari gagnant à ce jour : en quelques mois, notre vin s'y est installé parmi les 20 premières marques ! Nous espérons étendre très prochainement ce succès à d'autres marchés.* »



**Didier Grandeau, Grandissime – « Les Côteaux »** : « Nos clients nous demandent des volumes conséquents et qualitatifs. Il était incontournable de regarder du côté des Côtes de Bordeaux dont nous connaissons le savoir-faire et qui représentent 10% des vins de Bordeaux. Nous avons donc identifié des marchés à l'export sur lesquels mettre en avant les Côtes sous un visage différent. « Les Côteaux » ont été lancés il y a 6 mois en Grande Bretagne (ASDA), un marché test et précurseur. Les premiers retours sont positifs, plus de 43 000 bouteilles ont été vendues...on espère un succès que l'on pourrait étendre à l'Amérique du Nord notamment. »



**Jan Thienpont, Thienpont Vins Fins – « La Marotte »** : « Dès que nous avons réalisé qu'il était possible de faire une marque en Côtes de Bordeaux, nous avons saisi l'occasion. Notre marque existe depuis 2012 et est aujourd'hui présente dans de nombreux pays à travers l'Europe : Allemagne, Grande Bretagne, Bénélux, mais aussi aux Etats-Unis et à Hong Kong. Etant aussi vigneron, nous avons particulièrement à cœur de valoriser ce territoire et ses appellations. Aujourd'hui, les retours clients sont très positifs, nous sommes très satisfaits. »

3 marques différentes et autant d'expériences uniques qui témoignent des nombreuses possibilités offertes aux négociants par l'appellation transversale Côtes de Bordeaux.

**A propos de l'Union des Côtes de Bordeaux** – L'Union des Côtes de Bordeaux regroupe 4 appellations : Blaye, Cadillac, Castillon et Francs. Vins de qualité à des prix accessibles, les Côtes de Bordeaux produisent principalement des rouges (97%), gourmands, élégants, ronds et structurés... mais aussi des blancs secs et liquoreux.

**Service de presse**  
**Union des Côtes de Bordeaux**

---

**Aurélie Lascourrèges**  
Téléphone: + 33 (0)5 56 00 21 98 — mobile: + 33 (0)6 29 49 17 27  
a.lascourreges@bordeaux-cotes.com